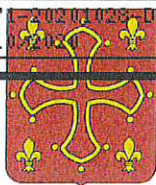


AR PREFECTURE

082-21820087 0201028-DECISION182810-AR
Regu le 29/10/2020

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E



MAIRIE DE LAFRANÇAISE

(Tarn-et-Garonne)

Tél. 05 63 26 48 48
Fax 05 63 65 94 65

mairie-lafrancaise@info82.com
www.lafrancaise.fr

DECISION

2020-18

Objet : Location appartement

Monsieur le Maire de Lafrançaise

Vu les articles L2122-22 et L 2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n° 4 du 9 juin 2020 donnant délégation au Maire pour traiter certaines affaires ;

CONSIDERANT

Que la commune de Lafrançaise a décidé de louer à Monsieur VAN NIEUWENHOUE Alexis un appartement situé 19 bis rue Louis Pernon à Lafrançaise,

Qu'un bail a également été établi afin de bien définir les droits et obligations des locataires au regard de la mise à disposition du bien,

Qu'il convient de signer ce bail,

DECIDE

De signer le bail entre la Ville de Lafrançaise et Monsieur VAN NIEUWENHOUE Alexis pour la location d'un appartement, situé 19 bis rue Louis Pernon à Lafrançaise.

Le Bail prend effet le 1^{er} novembre 2020 et se terminera le 30 avril 2021.

Il est consenti moyennant le versement par l'intéressé d'un loyer de :

- 100 € mensuel.

Fait à Lafrançaise
Le 28 octobre 2020.



Le Maire

T. DELBREIL

Lafrançaise